

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

1. Définitions	3
2. Objet	4
3. Description du Service	4
4. Inscription au Service	7
4.1 Conditions	7
4.2 Création et validation du compte	7
4.3 Protection des moyens d'identification	8
5. Fonctionnement du Service	9
5.1 Fonctionnement et durée du Compte	9
5.2 Constitution et mise à disposition des Datasets	10
6. Réception des Propositions et Invitations	11
7. Conditions du dédommagement	12
8. Absence de dédommagement malgré un Compte validé	12
9. Disponibilité et accessibilité	13
10. Propriété intellectuelle	14
11. Protection des Données personnelles	15
12. Responsabilités	16
12.1 Responsabilité de DIVACY	16
12.2 Responsabilité de l'Utilisateur	16
13. Force majeure	17
14. Convention sur la preuve	18
15. Durée du contrat et résiliation	18
16. Sous-traitance - Cession	19
17. Confidentialité	19
18. Titre – Permanence – Non renonciation	19
19. Notification	20
20. Règlement des litiges – Droit applicable – Tribunal compétent	20
21. Médiation	20

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

L'Application est développée et exploitée par la société DIVACY, SAS au capital de 555 euros dont le siège social est sis 40, rue Parmentier 94130 Nogent Sur Marne (ci-après « DIVACY »). Les présentes Conditions Générales d'Utilisation de l'Application Divacy (ci-après « CGU ») constituent un contrat qui lie l'Utilisateur à la société DIVACY et qui régit l'accès et l'utilisation de l'Application.

L'Utilisateur doit jouir de sa pleine capacité juridique. Par conséquent, l'Application n'est pas ouverte aux mineurs même si ces derniers peuvent la télécharger en ligne.

L'acceptation des CGU par l'Utilisateur est un préalable indispensable et obligatoire. L'Utilisateur doit cocher la case d'acceptation des CGU. Par ce processus, l'Utilisateur reconnaît expressément qu'il a en a pris connaissance et qu'il les accepte. Elles entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne et s'appliquent dès la première utilisation de l'Application par l'Utilisateur. Elles sont opposables pendant toute la durée d'utilisation de l'Application et jusqu'à ce que de nouvelles CGU les remplacent. Elles sont accessibles dans le menu de l'Application.

DIVACY se réserve le droit d'apporter des modifications aux CGU. Toute modification entre en vigueur à compter de sa date de mise en ligne. Toute modification des CGU sera portée à la connaissance de l'Utilisateur dans l'Application et l'Utilisateur doit les valider via la case à d'acceptation.

Pour toutes questions relatives aux présentes CGU, l'Utilisateur peut contacter DIVACY à l'adresse suivante : contact@divacy.com

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

1. Définitions

Les termes et expressions figurant ci-dessous avec une majuscule ont la signification indiquée dans leur définition, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

Application : désigne l'application mobile téléchargeable gratuitement par les Utilisateurs sur les plateformes d'applications (« app stores » tels que play store, app store...) afin d'accéder aux services applicatifs depuis un appareil smartphone ou tablette, ou via le web.

Compte : désigne le compte créé par l'Utilisateur qui comprend les Datasets permettant à l'Utilisateur d'utiliser le Service.

Dataset : désigne un ensemble d'informations que l'Utilisateur renseigne, sous sa seule responsabilité, par l'intermédiaire d'un ou plusieurs formulaires dans l'Application. Un Dataset peut comporter des Données personnelles relatives à l'Utilisateur telles que son sexe, sa tranche d'âge ou encore des informations sur ses habitudes de consommation, ses historiques d'achats, ses intentions d'achat ou toutes autres informations susceptibles d'intéresser un Professionnel, dans le respect de la réglementation applicable au Professionnel et à l'Utilisateur.

Donnée personnelle : désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification ou un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité.

Identifiant : désigne l'adresse de courrier électronique de l'Utilisateur qui lui permet de se connecter à l'Application et d'accéder au Service.

Invitation : désigne le moyen par lequel le Professionnel communique des publicités ciblées ou des demandes de participation à des études marketing, à des études statistiques ou des sondages, conformément aux Propositions acceptées.

Justificatif : désigne tout document de toute nature (carte identité, facture...) qui peut être réclamé à l'Utilisateur afin de vérifier l'éligibilité de l'Utilisateur à certaines catégories de Dataset ou afin de valider son Compte.

Professionnel : désigne toute personne physique et/ou morale, association et/ou entreprise et/ou établissement public ou privé ou assimilé qui agit pour son compte ou celui d'un client et qui a la possibilité et la capacité de faire une Proposition et/ou d'envoyer une Invitation à un Utilisateur exclusivement au travers de l'Application.

Commanditaire : désigne toute personne physique et/ou morale, association et/ou entreprise et/ou établissement public ou privé ou assimilé qui a mandaté un Professionnel.

Proposition : désigne les propositions qui sont diffusées via l'Application afin de recevoir une ou plusieurs publicités ciblées ou de participer à une étude marketing, à

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

une étude statistique ou un sondage, ces propositions étant adressées par des Professionnels et réalisées sur la base des informations volontairement communiquées par l'Utilisateur. La Proposition permet à l'Utilisateur de connaître la finalité de traitement du Dataset par le Professionnel à savoir la réception de publicités ciblées au sein de l'Application et/ou la participation à des études marketing, à des études statistiques ou des sondages.

Service : désigne le service gratuit accessible depuis l'Application qui permet de recevoir des Propositions de la part de Professionnels en rapport avec le contenu des Dataset sans que le Professionnel ne puisse y accéder ou identifier un Utilisateur.

Notification : Message envoyé par le biais d'email, sms, push ou tout autre moyen de communication et permettant exclusivement à Divacy d'avertir l'Utilisateur de la réception d'une Proposition ou d'une Invitation ou tout autre information liées aux Services ou à l'Application.

Utilisateur : désigne toute personne physique majeure, résident dans un pays où l'application est librement accessible, qui valide les CGU et qui utilise l'Application dans le cadre d'un usage non professionnel.

2. Objet

Les présentes CGU ont pour objet de définir les modalités et conditions d'accès et d'utilisation du Service à destination des Utilisateurs.

3. Description du Service

Le Service a pour objet de permettre à l'Utilisateur de créer, compléter, consulter, modifier des Datasets et de recevoir des Propositions d'un ou plusieurs Professionnels, dans le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles.

Etapes :

- 1) L'Utilisateur s'inscrit à l'aide de son Identifiant et d'un mot de passe ;
- 2) Ensuite, l'Utilisateur constitue un Dataset comprenant ses réponses à des questions sur ses habitudes de consommation, ses intentions d'achat, des questions socio-démographiques non identifiantes, puis valide son Dataset.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

- 3) L'Utilisateur est informé de l'objet du Service qui consiste à recevoir des Propositions en fonction des Datasets qu'il a constitués. L'Utilisateur accepte le Service après avoir lu les informations mises à sa disposition (les présentes CGU et textes simplifiés du fonctionnement du Service Divacy) et matérialise son acceptation en cochant les CGU.
- 4) Divacy agrège le contenu du Dataset avec celui d'autres Utilisateurs de l'Application et permet à des Professionnels (boutiques physiques, e-commerçants, instituts d'études marketing, de statistiques ou de sondages ...) d'envoyer une Proposition à l'Utilisateur, sous réserve de son accord et exclusivement dans l'Application, sans que le Professionnel n'ait accès aux contenus des Datasets de l'Utilisateur.
- 5) L'Utilisateur peut recevoir une ou plusieurs Propositions. Chaque Proposition indique : le Professionnel, la nature de la Proposition – participer à une étude marketing, statistique, un sondage ou recevoir de la Publicité ciblée- et le montant du dédommagement.
- 6) L'Utilisateur a librement le choix d'accepter ou de refuser chaque Proposition.
- 7) L'Utilisateur qui accepte une Proposition est invité à renseigner ses informations de paiement puis à fournir tout Justificatif requis par la Proposition et le règlement du dédommagement.
 - Dans le cas d'une Proposition concernant de la publicité ciblée, le montant du dédommagement indiqué dans la Proposition sera ensuite transféré par virement bancaire sur le compte indiqué par l'Utilisateur, sous réserve de la validation des informations communiquées par DIVACY et/ou par Mangopay, le prestataire de paiement.
 - Dans le cas d'une Proposition concernant une étude marketing, une étude statistique ou un sondage, l'Utilisateur doit être accepté pour pouvoir participer. Pour toute Invitation acceptée, l'Utilisateur consent à communiquer les informations requises par l'étude soit directement dans l'Application via les questionnaires en ligne ou en présentiel chez le Professionnel. Lorsque les informations sont collectées sur l'Application via les questionnaires, l'Utilisateur accepte qu'elles soient transférées par Divacy au Professionnel ou son Commanditaire.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

8) - l'Utilisateur peut recevoir une ou plusieurs publicités sous la forme d'une Invitation dans l'Application de la part des Professionnels. L'Utilisateur peut consulter ou non le détail de chaque offre qui lui est présentée, parfois pour une durée limitée. L'Utilisateur peut être amené à quitter l'Application pour connaître tous les détails d'une publicité faite par le Professionnel et être redirigé vers un site web, un document, une image, une carte ou tout élément extérieur que le Professionnel souhaiterait porter à la connaissance de l'Utilisateur. Du fait de cette redirection, l'Utilisateur sort de l'Application Divacy. L'Utilisateur peut retirer à tout moment son consentement à recevoir des publicités de la part du Professionnel dont il a accepté la Proposition précédemment.

- L'Utilisateur peut recevoir des Invitations pour participer à une étude marketing, une étude statistique ou un sondage. Les activités peuvent se dérouler au sein de l'Application ou en dehors de l'Application selon des modalités communiquées par le Professionnel à l'Utilisateur dans l'Application.

- Dans le cas d'une étude réalisée dans l'Application, l'Utilisateur accepte l'Invitation à participer en cliquant « accepter » et commence à répondre à des questions. Une fois l'étude complétée et validée par l'Utilisateur, celui-ci est informé que le dédommagement indiqué dans la Proposition lui sera versé sur son compte bancaire.
- Dans le cas d'une étude réalisée en dehors de l'Application, l'Utilisateur sera informé de tout ou partie des modalités de participation (date, horaire, lieu, en présentiel ou à distance ...), selon le choix du Professionnel. L'Utilisateur comprend que le Professionnel puisse modifier les modalités de l'étude ou annuler une étude à sa seule discrétion et ce à tout moment. Une fois sa participation confirmée, l'Utilisateur recevra une ou plusieurs Notification avec un rappel des modalités et/ou modification de participation à l'étude. L'acceptation permet également à Divacy de confirmer au Professionnel la participation de l'Utilisateur. Lors de sa participation à ce type d'étude, l'Utilisateur sera invité à prouver qu'il s'agit bien de la même personne qui a complété et fourni les Justificatifs et Dataset qui se présente auprès du Professionnel. Pour cela, l'Application met à disposition de l'Utilisateur un code de participation à fournir au Professionnel. Ce dernier pourra également procéder à d'autres contrôles dans le but de s'assurer que la personne qui souhaite participer à l'étude est bien celle qu'elle prétend être au regard des Datasets et/ou Justificatif de l'Utilisateur. Seul le Professionnel est à même de valider et de saisir le code du

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

participant qui permet de recevoir le dédommagement. Divacy n'est pas responsable de l'organisation, du lieu ni de la nature et/ou du déroulé de l'étude, du comportement des organisateurs et/ou personnels employés par le Professionnel et/ou des autres participants recrutés par Divacy ou d'autres intermédiaires, ni des frais que l'Utilisateur aurait à engager pour : se déplacer, se restaurer... avant, pendant et après l'étude. L'Utilisateur peut annuler sa participation à une étude et comprend qu'il peut être pénalisé dans la réception de nouvelles Propositions.

4. Inscription au Service

4.1 Conditions

L'Utilisateur doit disposer d'une résidence principale et d'un compte bancaire situés dans un pays où l'Application est disponible. DIVACY ne pourra être tenu responsable en cas de fausse déclaration de l'Utilisateur.

Pour accéder à l'Application, les Utilisateurs doivent avoir accès à un terminal à jour, compatible, connecté à Internet. Tous les coûts nécessaires pour l'équipement et la connexion des Utilisateurs à l'internet et pour leur accès et l'utilisation de l'Application sont de la seule responsabilité de l'Utilisateur.

4.2 Création et validation du compte

Pour utiliser l'Application et le Service, l'Utilisateur doit au préalable créer son Compte. Il ne peut disposer que d'un seul et unique Compte. En cas de création de Comptes multiples, l'Utilisateur comprend et accepte que tous ses Comptes puissent être suspendus ou supprimés et ce, sans pouvoir réclamer les paiements qui seraient en cours. DIVACY se réserve par ailleurs la faculté de poursuivre en justice tout Utilisateur qui aurait abusivement recouru à de multiples Comptes.

Pour créer son Compte, l'Utilisateur doit renseigner les éléments suivants :

- Adresse de courrier électronique, utilisée comme Identifiant
- Mot de passe

Pour valider son Compte et recevoir ses dédommagements, l'Utilisateur doit fournir une pièce d'identité valide, un justificatif de domicile et/ou tout autre information ou document nécessaire au règlement du dédommagement. Ces données sont conservées de manière sécurisée par Divacy le temps de procéder aux contrôles réglementaires puis sont supprimées dans un délai maximum de 30 jours.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

4.3 Protection des moyens d'identification

L'accès à l'Application Divacy est protégé par un couple Identifiant / mot de passe qui constituent les moyens d'identification.

Les moyens d'identification sont strictement personnels et confidentiels.

L'Utilisateur s'engage :

- à les conserver secrets ;
- à ne pas les communiquer à des tiers sous quelque forme que ce soit ;
- à ne pas permettre l'accès à des tiers au Service.

L'Utilisateur s'engage :

- à assumer seul les conséquences de toute divulgation effectuée en violation des présentes CGU ;
- à informer sans délai DIVACY de toute compromission, perte ou anomalie constatée de ceux-ci.

L'Utilisateur reconnaît que toute utilisation du Service est effectuée sous sa responsabilité.

En conséquence, l'Utilisateur reconnaît que les actions effectuées sur son Compte sont présumées faites par lui et lui seront imputées, à charge pour l'Utilisateur d'en apporter la preuve contraire.

DIVACY se réserve la faculté de suspendre l'accès de l'Utilisateur à son Compte en cas de compromission avérée ou en cas de suspicion de compromission de ses moyens d'identification.

Dans le cas où l'Identifiant serait inaccessible, l'Utilisateur peut contacter le support DIVACY à l'adresse contact@divacy.com qui l'informerait de la procédure et des justificatifs à fournir afin de mettre en œuvre une récupération de Compte. Dans le cas où l'Utilisateur ne fournirait pas les pièces nécessaires demandées par DIVACY ou si celles-ci sont fausses, inexploitable ou insuffisantes, l'Utilisateur comprend que l'accès à son Compte ne pourra pas être mis en œuvre.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

5. Fonctionnement du Service

5.1 Fonctionnement et durée du Compte

5.1.1 Validation du Compte

Dans le cadre de la procédure de validation ou de mise à jour du Compte, l'Utilisateur est informé que des contrôles relatifs aux informations communiquées sont effectués par DIVACY et ses partenaires. Le Compte doit être validé par DIVACY. L'Utilisateur n'est pas autorisé à créer un nouveau Compte dans une période de trente-six (36) mois, à compter de la fermeture de son Compte précédent de son propre fait ou en application de l'article 13 des présentes CGU.

L'Utilisateur est informé qu'il ne pourra percevoir aucun dédommagement tant que le Compte n'est pas validé.

Le Compte est considéré comme valide lorsque notamment les informations relatives à l'identité, les informations bancaires et les Justificatifs communiqués par l'Utilisateur sont authentiques, valides, lisibles, suffisants, complets, uniques et en cohérence avec les contenus des Datasets de l'Utilisateur. Ces informations identifient une seule personne physique. Il appartient à l'Utilisateur de mettre à jour régulièrement ces informations en allant dans le menu « Données de compte » de l'Application. L'Utilisateur est informé qu'en cas de manquement à ces obligations, DIVACY se réserve le droit d'interrompre la fourniture du Service conformément aux stipulations de l'article 13 des présentes CGU.

5.1.2 Anomalie sur le Compte

Lorsque qu'une anomalie sur le Compte a été détectée, l'Utilisateur reçoit un email de rejet avec le motif auquel il peut répondre.

Dans le cas de l'acceptation d'une Proposition et/ou Invitation, une anomalie sur le Compte peut entraîner un retard à la réception du dédommagement. L'Utilisateur est alors informé de sa possibilité de régulariser sa situation en transmettant, le cas échéant, des nouveaux éléments et/Justificatifs. A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai raisonnable au vu des échéances indiquées dans la Proposition et/ou Invitation et des vérifications induites pour DIVACY ou le Professionnel, le Compte et les Datasets de l'Utilisateur sont susceptibles d'être supprimés, conformément aux dispositions de l'article 13 des présentes CGU.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

Lorsque l'anomalie est résolue, DIVACY transmettra les informations de Compte actualisées à son partenaire Mangopay qui procèdera au paiement, sous réserve de ses propres contrôles. [Lien vers les CGU MANGOPAY](#)

Dans le cas où l'Utilisateur n'aurait pas reçu son dédommagement pour une Proposition et/ou Invitation et que l'Utilisateur ne se trouve pas dans une situation d'anomalie sur le Compte ou que cette anomalie a été résolue depuis plus de dix(10) jours ouvrés, l'Utilisateur peut solliciter DIVACY à l'adresse contact@divacy.com afin d'ouvrir une procédure de réclamation pour que DIVACY puisse vérifier la situation..

5.1.3 Durée du Compte

Sous réserve de sa validation par DIVACY et en l'absence de toute anomalie, le Compte est activé pendant toute la durée d'utilisation de l'Application et du Service.

L'Utilisateur peut supprimer son Compte à tout moment directement sur l'Application, ce qui entraînera la suppression de toutes ses informations.

Le Compte peut également être suspendu ou supprimé conformément aux stipulations de l'article 13 des présentes CGU.

5.2 Constitution et mise à disposition des Datasets

5.2.1 Création et visualisation des Datasets

Divacy conçoit et diffuse au sein de l'Application des Datasets à compléter par l'Utilisateur. Tous les Utilisateurs ne sont pas susceptibles d'avoir les mêmes Datasets à compléter.

5.2.2 Utilisation des Dataset

L'Utilisateur définit l'étendue et le contenu de ses Datasets et s'engage à y consigner des informations exactes et complètes.

Après avoir constitué un Dataset et fourni toutes les informations nécessaires à sa validation, l'Utilisateur met à disposition de la plateforme les Datasets conformément au Service.

5.2.3 Consultation et Modification des Datasets

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

L'utilisateur peut consulter et modifier toutes ses données depuis le menu « Donnée de Compte »

5.2.4 Portabilité

L'Utilisateur peut demander à récupérer sous un format interopérable l'ensemble de ses données. Pour cela, l'Utilisateur peut envoyer un message à contact@divacy.com qui instruira rapidement la demande.

6. Réception des Propositions et Invitations

Après avoir consulté et accepté une Proposition d'un Professionnel, l'Utilisateur peut recevoir une ou plusieurs Invitations de ce Professionnel et ce immédiatement, plusieurs jours et/ou plusieurs mois après la Proposition que l'Utilisateur a acceptée.

L'Utilisateur comprend qu'il peut recevoir des Invitations avant d'avoir reçu son dédommagement sur son compte bancaire.

Lorsque l'Utilisateur accepte une Proposition, il conclut directement un contrat avec le Professionnel. DIVACY est un intermédiaire et n'est pas ni ne devient partie à un quelconque contrat passé entre l'Utilisateur et le Professionnel, DIVACY n'agit pas en qualité de mandataire de l'Utilisateur. Dans ce contexte, l'Utilisateur comprend et accepte que les Professionnels puissent limiter la diffusion de leurs Propositions notamment : i) vis-à-vis des Utilisateurs qui n'achètent pas auprès de ces Professionnels, ou ii) vis-à-vis des Utilisateurs qui ont retiré un ou plusieurs consentements à des Propositions similaires aux leurs. L'Utilisateur reconnaît que la limitation des Propositions est le fait exclusif des Professionnels, sans que DIVACY n'intervienne d'une quelconque manière.

Dans le cas des études marketing, des études statistiques ou des sondages, l'absence de complétude ou la non présentation de l'Utilisateur à l'étude entraîne le retrait de son consentement. L'Utilisateur peut annuler sa participation à tout moment.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

7. Conditions du dédommagement

L'Utilisateur pourra être dédommagé pour la mise à disposition de ses Datasets en fonction des Propositions et Invitations fournies par le Professionnel.

Le règlement du dédommagement est réalisé par Mangopay en euros toutes taxes comprises (TTC).

L'Utilisateur est informé que son activité réalisée via l'Application Divacy à titre non professionnel est susceptible d'engendrer une obligation d'affiliation à un statut juridique. L'Utilisateur s'engage donc à s'informer et à se doter du statut légal approprié à sa situation.

L'Utilisateur est également informé que les revenus qu'il tire de son activité via l'Application Divacy doivent faire l'objet d'une imposition ou d'une taxation fiscale ou sociale selon les critères de territorialité fiscale. L'Utilisateur reconnaît expressément qu'il est de sa seule responsabilité de s'informer sur ses obligations légales, fiscales et sociales, d'y souscrire et de s'y conformer.

L'Utilisateur est tenu d'effectuer toutes les déclarations requises par l'administration fiscale et les organismes de sécurité sociale dont il dépend, en fonction de son statut et de son pays de résidence dans et hors de l'Union Européenne. DIVACY ne peut en aucun cas être impliqué dans ces démarches et sa responsabilité ne pourra, en aucun cas et pour quelque motif que ce soit, être recherchée du fait de l'une de ces obligations juridiques, fiscales ou sociales, les obligations de DIVACY étant strictement limitées à informer l'Utilisateur des obligations fiscales, comptables et sociales à sa charge.

L'Utilisateur pourra, le cas échéant demander à Mangopay le récapitulatif des ordres de virement dont il a été bénéficiaire afin d'honorer ses obligations fiscales et sociales.

8. Absence de dédommagement malgré un Compte validé

L'Utilisateur reconnaît qu'il ne percevra pas de dédommagement dans les cas suivants :

- l'étude marketing, l'étude statistique ou le sondage sont annulés ou reportés, même si le Professionnel avait confirmé la participation de l'Utilisateur dans l'Invitation ;
- le Professionnel refuse la personne qui se présente à l'étude marketing, l'étude statistique ou le sondage ;
- l'Utilisateur ne se présente pas à l'étude marketing, l'étude statistique ou le sondage ou y arrive en retard ;
- Le ou les Justificatifs produits par l'Utilisateurs n'ont pas été validés et sont irrecevables ;

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

- l'Utilisateur a retiré son consentement avant de visualiser les publicités ;
- Mangopay ne valide pas le règlement du dédommagement.

9. Disponibilité et accessibilité

Hors les cas de force majeure visés à l'article 11 des présentes CGU, DIVACY s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à assurer la disponibilité et l'accessibilité du Site et de l'Application, et ce, 24/24 heures et 7/7 jours.

Néanmoins, les opérations de tests, contrôle et/ou maintenance ainsi que les interventions nécessaires en cas de panne, peuvent être effectuées par DIVACY à tout moment. DIVACY s'efforce de prévenir, dans la mesure du possible, de la survenance d'une telle opération. DIVACY ne saurait être tenue responsable de toute conséquence en résultant pour tout Utilisateur.

L'Utilisateur reconnaît que DIVACY ne peut en aucun cas être tenu responsable des caractéristiques fonctionnelles et des performances techniques d'internet. De même que tout Utilisateur reste responsable de ses actions sur internet quant à l'utilisation de ses données sur les réseaux ouverts.

Dans le cas où l'Application n'est pas compatible dans le sens où elle n'est pas utilisable avec un type d'appareil et/ ou un système d'exploitation pour laquelle que raison que ce soit, l'Utilisateur ne pourra accéder au Service.

L'Utilisateur s'engage à ne pas entraver le bon fonctionnement de l'Application et du Service, notamment en transmettant tout élément susceptible de contenir un virus ou de nature à autrement endommager ou affecter l'Application et/ou le Service et, plus largement, le système d'information de DIVACY et/ou de ses cocontractants.

Il appartient à tout Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses informations, logiciels contre toute atteinte ou dommage. En particulier, dans le cas de l'utilisation de l'Application au travers de smartphones ou de tablettes, l'Utilisateur s'engage à ne pas modifier le système d'exploitation du terminal d'une manière pouvant en affecter la sécurité (notamment jailbreak ou root). Dans un tel cas, DIVACY ne saurait garantir la sécurité des informations transmises vers ou depuis le Compte de l'Utilisateur.

Les coûts et frais d'équipement nécessaires à l'utilisation de l'Application sont et restent à la charge de l'Utilisateur.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

L'Utilisateur s'engage à mettre à jour régulièrement l'Application et à respecter les usages habituels en termes de sécurité et conformément aux présentes CGU.

Dans le cas où l'Utilisateur accède au Service dans un pays où l'Application ne serait pas officiellement disponible, l'Utilisateur en fait son affaire personnelle et ne pourra venir rechercher la responsabilité de DIVACY.

L'Utilisateur comprend et accepte que l'Application ne puisse plus être compatible avec l'appareil de l'Utilisateur du fait de l'évolution des techniques, des systèmes d'exploitation et des bonnes pratiques de développement et de sécurité émises par les constructeurs d'appareil. Il ne pourrait en aucun cas être reproché à Divacy de cesser le support fonctionnel d'un appareil qui aurait pu faire tourner une version précédente de l'Application. Divacy s'efforcera à informer les Utilisateurs pour qu'ils puissent continuer d'accéder au Service.

L'Utilisateur s'engage à informer DIVACY sans délai, par tous moyens, de toute erreur, faute ou irrégularité qu'il constaterait dans l'utilisation de l'Application et/ou du Service, et ce, dès qu'il en a connaissance.

10. Propriété intellectuelle

L'Application (comprenant l'ensemble des informations accessibles, notamment sous forme de textes, photos, images, sons, données, bases de données) et le Service sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et/ou autres droits que DIVACY détient ou dont elle est autorisée à faire usage.

L'Utilisateur ne peut en aucun cas stocker, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, les éléments de l'Application et/ou du Service sans l'autorisation préalable écrite de DIVACY.

La reproduction, l'imitation ou l'apposition, partielle ou totale des marques et dessins et modèles appartenant à DIVACY est strictement interdite sans son accord écrit préalable.

L'Utilisateur devra respecter toutes les mentions relatives aux droits de propriété intellectuelle figurant sur l'Application et/ou le Service et ne pas les altérer, supprimer, modifier ou autrement y porter atteinte.

L'Utilisateur s'engage à ne pas tenter de modifier les en-têtes ou de chercher à manipuler les pages de l'Application de manière à dissimuler, détourner ou modifier

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

l'Application. Il est également interdit de créer une œuvre ou un site dérivant de tout ou partie de l'Application, de revendre ou de redistribuer les données de DIVACY.

11. Protection des Données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application et du Service, DIVACY collecte et traite des Données personnelles relatives à l'Utilisateur, en qualité de responsable du traitement conformément au Règlement UE 2016/679 du 27 Avril 2016 [Règlement Général sur la Protection des Données, ci-après le « RGPD »] et à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés » modifiée.

Les finalités des traitements des Données personnelles de l'Utilisateur sont les suivantes :

- Gestion technique et administrative du Compte Utilisateur
- Etablissement de profils agrégés à partir des Datasets constitués par l'Utilisateur pour la réception de Propositions et/ou d'Invitations
- Collecte des données nécessaires au règlement du dédommagement et transmission de ces données à MANGOPAY
- Gestion du contentieux
- Gestion du bon fonctionnement et de la sécurité de l'Application

L'Utilisateur est informé qu'il dispose des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement (suppression des données directement sur l'Application via la suppression du Compte) et de portabilité des Données personnelles, droit à la limitation du traitement, droit d'opposition, droit de retirer son consentement, droit d'adresser une réclamation à la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>), droit de définir des directives en cas de décès.

Les demandes peuvent être adressées à l'adresse dpo@divacy.com

Les précisions relatives à la protection des Données personnelles sont disponibles dans la Politique de protection des données de l'Application.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

12. Responsabilités

12.1 Responsabilité de DIVACY

DIVACY ne consent aucune garantie sur l'aptitude de l'Application à répondre à des attentes ou besoins particuliers de l'Utilisateur. De la même manière, DIVACY n'est pas en mesure de garantir qu'aucune erreur ou autre trouble de fonctionnement ou d'utilisation n'apparaîtra pas au cours de l'utilisation de l'Application.

DIVACY décline toute responsabilité à l'égard de l'usage non conforme aux présentes CGU qui est fait de l'Application par tout Utilisateur. DIVACY a uniquement un rôle d'intermédiaire entre l'Utilisateur et le Professionnel. A ce titre, il est expressément convenu que DIVACY n'intervient en aucune manière sur le contenu des Datasets.

En aucun cas, DIVACY n'est responsable des préjudices tels que notamment : préjudice financier, commercial, perte de clientèle, atteinte à la vie privée, subis par l'Utilisateur qui pourraient résulter de l'inexécution des présentes CGU, lesquels préjudices sont, de convention expresse, réputés avoir le caractère de préjudice indirect.

DIVACY ne sera en aucun cas responsable des dommages consécutifs, même partiellement, à une inexécution totale ou partielle de ses obligations par l'Utilisateur même si DIVACY a eu connaissance de la possibilité de survenance de tels dommages.

DIVACY n'est pas responsable en cas de pannes et ou coupures d'internet et ou des infrastructures de télécommunications qui ne relèvent pas de son contrôle et qui peuvent conduire à des interruptions de l'accessibilité à l'Application.

En ce qui concerne les liens hypertextes vers d'autres sites internet ou d'autres sources d'informations édités et/ou gérés par des tiers, notamment les Propositions et Invitations, dans la mesure où DIVACY ne peut exercer aucun contrôle sur les contenus de ces sources externes, DIVACY n'a aucune responsabilité relative à la mise à disposition de ces ressources, à leur contenu, aux éventuelles collectes et transmissions de données personnelles, installations de cookies ou tout autre procédé tendant aux mêmes fins, effectués par ces sites.

12.2 Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur est responsable de son utilisation de l'Application et du Service conformément aux présentes CGU.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

En conséquence, l'Utilisateur est responsable de tous les dommages causés à DIVACY et aux Professionnels qui lui seraient imputables. L'Utilisateur s'engage à indemniser DIVACY et/ou le Professionnel, en cas de condamnation à des dommages et intérêts dont DIVACY et/ou Professionnel feraient l'objet à la suite du non-respect des présentes CGU ou de dommages causés à autrui de son fait.

A ce titre, l'Utilisateur garantit DIVACY contre tout recours de tiers relatif à l'établissement de Dataset et l'usage des données issues de tiers ainsi que de tout préjudice subi par DIVACY de ce fait.

Les frais de toute nature et honoraires relatifs aux litiges seront soit à la charge exclusive de l'Utilisateur, soit remboursés à DIVACY pour la part que DIVACY aurait eu à supporter en cas de mise en jeu de sa responsabilité.

13. Force majeure

DIVACY ne saurait être tenu responsable pour tout retard dans l'exécution de ses obligations ou pour toute inexécution de ses obligations résultant des présentes CGU d'utilisation lorsque les circonstances y donnant lieu relèvent de la force majeure au sens de la loi et de la jurisprudence française.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, les cas suivants : Grève totale ou partielle, lock-out , émeute, trouble civil, insurrection, guerre civile ou étrangère, risque nucléaire, embargo, confiscation, blocage ou destruction par toute autorité publique, intempérie, pandémie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, blocage des communications électroniques, y compris des réseaux de communications électroniques ainsi que toute remise en cause des moyens cryptographiques mis en place par DIVACY.

Tout cas de force majeure affectant l'exécution des obligations résultantes des présentes CGU et notamment l'accès ou l'utilisation des Services par l'Utilisateur suspendra, dès sa date de survenance, l'exécution des présentes CGU.

Il est expressément convenu entre les Parties que la mise en œuvre de moyens palliatifs par DIVACY pendant la survenance d'un cas de force majeure ne pourra donner lieu à aucune responsabilité ou indemnisation de la part de DIVACY.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

14. Convention sur la preuve

DIVACY et les Utilisateurs entendent fixer, dans le cadre de l'Application, les règles relatives aux preuves notamment recevables entre eux en cas de litige. Les stipulations qui suivent constituent ainsi la convention de preuve passée entre les parties, lesquelles s'engagent à respecter le présent article.

DIVACY et les Utilisateurs acceptent qu'en cas de litige :

- toutes les données transmises entre l'Utilisateur et DIVACY, les Identifiants soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'elles contiennent ainsi que des procédés d'authentification qu'ils expriment ;
- les données de connexion relatives à des actions effectuées à partir du et sur le Compte Utilisateur soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent ;
- les courriers électroniques ou tout autre écrit échangé entre les parties, les accusés de réception échangés soient admissibles devant les tribunaux et fassent preuve des données et des faits qu'ils contiennent.

Toute preuve contraire peut être rapportée conformément aux mécanismes probatoires de l'article 1353 du Code civil.

En cas de litige survenant entre l'Utilisateur et le Professionnel, DIVACY s'engage à apporter à l'Utilisateur ses meilleurs efforts afin de lui fournir l'ensemble des éléments et données de preuve relatives à l'utilisation de l'Application.

15. Durée du contrat et résiliation

Le présent Contrat est conclu pour une durée indéterminée sauf résiliation.

L'Utilisateur peut résilier le présent Contrat à tout moment, sans notification préalable et sans avoir à justifier de motifs, en supprimant son Compte. La désactivation du compte de l'Utilisateur emporte résiliation immédiate du présent Contrat et la suppression de tous les Datasets de l'Utilisateur.

DIVACY se réserve le droit d'interrompre de façon temporaire tout ou partie de l'Application ainsi que du Compte pour des raisons liées à la sécurité de l'Application, à la sécurité de l'Utilisateur ou à un manquement ou de suspicion de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations notamment visées aux présentes CGU.

DIVACY se réserve également le droit, sous réserve de notification à l'Utilisateur, de mettre unilatéralement fin au présent contrat sans préavis dans le cas où l'Utilisateur ferait preuve de manquements graves et/ou répétés à l'une des obligations prescrites au titre des présentes CGU comme par exemple, la création de plusieurs comptes.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

16. Sous-traitance - Cession

DIVACY se réserve le droit de faire exécuter tout ou partie des services issus de l'Application objets des présentes CGU par toute société de son choix en sous-traitance.

DIVACY se réserve la faculté de céder le Contrat à tout tiers de son choix. En toutes hypothèses, DIVACY informera par courrier électronique à l'adresse indiquée lors de l'inscription, les Utilisateurs en cas de cession de l'Application.

17. Confidentialité

DIVACY a une obligation de garder confidentielles toutes les informations auxquelles il aura eu accès ou dont il a pu disposer dans le cadre de l'exécution des présentes CGU, exceptions expressément faites i) des cas prévus aux présentes CGU et ii) des obligations de révélation auxquelles la plateforme DIVACY serait tenue en vertu d'obligations légales ou dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives.

Cet engagement durera pour toute la durée du présent Contrat et se poursuivra au-delà de la fin du présent Contrat intervenue pour quelque cause que ce soit, pendant tout le temps que les informations confidentielles ne seront pas tombées dans le domaine public par révélation de ces informations par l'Utilisateur.

18. Titre – Permanence – Non renonciation

Le fait de ne pas se prévaloir d'un manquement à l'une quelconque des obligations résultant des CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause.

La nullité d'une clause des CGU n'affecte pas la validité des autres clauses sauf si la clause annulée rend la poursuite des relations contractuelles impossible ou déséquilibrée par rapport aux conventions initiales.

Les intitulés portés en tête de chaque Article ne servent qu'à la commodité de la lecture et ne peuvent en aucun cas être le prétexte d'une quelconque interprétation ou dénaturation des clauses sur lesquelles ils portent. En cas de difficulté d'interprétation ou de contradiction entre le contenu d'une clause et son titre, ce dernier est réputé non écrit.

Il est expressément convenu entre les Parties que la langue régissant les présentes est le français. En cas de contradiction entre les présentes et les mêmes CGU traduites, les présentes CGU primeront sur celles traduites en langue étrangère.

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE L'APPLICATION DIVACY

Version du 30/11/2020

19. Notification

Toute notification devra être faite par courrier électronique à l'adresse électronique que chaque partie aura communiqué. Cette notification sera considérée comme réceptionnée à la date du premier jour ouvré suivant la réception.

20. Règlement des litiges – Droit applicable – Tribunal compétent

En cas de litige relatif à l'interprétation, la formation, la validité ou l'exécution des CGU, DIVACY et les Utilisateurs reconnaissent de manière expresse que seule la loi française est applicable.

A défaut de règlement amiable, en cas de litige relatif à l'interprétation, la formation, la validité ou l'exécution des CGU et faute d'être parvenus à un accord ou à une transaction, tout différend né des présentes CGU pourra être porté devant les tribunaux compétents de la ville de Paris.

21. Médiation

En cas de différend lié à l'utilisation de l'Application ou du Service, l'Utilisateur a la possibilité de faire parvenir une réclamation écrite à l'adresse suivante : contact@divacy.com

En cas de réponse insatisfaisante ou d'absence de réponse de la part de DIVACY, l'Utilisateur a la possibilité de faire appel, dans un délai d'un an suivant sa réclamation écrite, au centre de médiation Médicys, soit par voie postale au 73 boulevard de Clichy 75009 Paris, soit en ligne sur la plateforme www.medicys.fr afin de résoudre le litige.

La durée de la phase de médiation ne pourra dépasser 90 jours à compter de l'accusé réception de la saisine du médiateur. Pendant la durée de la médiation, les parties s'interdisent d'intenter une quelconque action en justice l'une contre l'autre dans le cadre des présentes CGU. Au terme du délai imparti pour la médiation et à défaut de conclusion d'un accord, chacune des parties retrouvera la faculté d'agir en justice. Le recours au médiateur est gratuit, confidentiel et facultatif.